



33

Un projet ambitieux



Secteur d'activité
Agroalimentaire



Localisation de l'opération
Côte d'Ivoire



Outils de financement ciblé
Prêt



Montant sollicité
35 088 333 €



Mise en service
2024 à 2026

GEPPA Industries a pour ambition dans les quatre prochaines années de créer 3 unités automatisées de traitement d'anacardes sans équivalent sur le continent africain, chacune d'une capacité de 30 T/an.

La Côte d'Ivoire est le premier pays producteur mondial de noix de cajou, soit plus de 20% de la production pour 848.700 T en 2020. Depuis 2018, la Banque Mondiale et le gouvernement Ivoirien incitent à la transformation du produit sur place. Cette transformation est aujourd'hui réalisée principalement en Asie (environ 94%).

Le projet ambitionne la transformation du produit brut de qualité en produit raffinée de valeur au moins 3 fois supérieure in situ, au lieu de l'exporter pour transformation. En choisissant les emplacements stratégiques en Côte d'Ivoire que sont Korhogo, Bondoukou et Odienné, qui viennent en complément de l'usine de Yamoussoukro, GEPPA Industries pourra couvrir l'ensemble du territoire en étant proche des producteurs.

Ce projet sur 6 ans vise à mettre en service une usine tous les deux ans pour répondre au besoin de la filière et aux ambitions nationales de développer de la valeur.

Présentation de la société

GEPPA Industries SA, société détenue par le Groupement d'intérêt économique des exportateurs professionnels des produits agricoles (GIE-GEPPA) est une société spécialisée dans l'implantation et l'exploitation d'unités de traitement de l'anacarde. La première de ses unités sera opérationnelle pour la campagne de récolte de l'anacarde courant 2023 à Yamoussoukro. Portée par les orientations du Conseil Coton-Anacarde et du GIE-GEPPA, l'entreprise développe une activité à forte valeur ajoutée pour la Côte d'Ivoire, et pour toute la sous-région en localisant la transformation à grande échelle du produit brut au plus proche de ses producteurs.

Yamoussoukro : la première unité à forte capacité

La capitale Yamoussoukro est à l'un des points cardinaux des vergers et de l'exploitation de l'Anacarde en Côte d'Ivoire. En octobre 2020 a été inaugurée le Centre d'innovations et de technologies de l'anacarde (CITA), une unité de transformation école d'une capacité de 6T/an.

En 2023 sera mise en service la première ligne qui transformera jusqu'à 8 000 cette année de l'unité de GEPPA-Industrie. L'unité aura une capacité de 30 T/an incluant la transformation, le stockage et les unités de transports. Deux bâtiments affectés à l'administration et l'hébergement du personnel, 1 garderie, 1 réfectoire, 1 poste de péages, 2 préaux, 1 entrepôt de 6 000m² et 2 entrepôts de 4 000 m² chacun, viennent entourer l'unité de transformation sur un terrain de 2 Ha pour une production à forte valeur ajoutée.



Des projets couvrant les grandes régions productrices du pays



Fort du lancement prochain de l'unité de Yamoussoukro, le projet vise à installer d'ici 2028, 3 autres usines sur des sites clés de la production nationale : Odienné couvrant la zone de production ouest, Korhogo la zone nord et Bondoukou la zone est.

Ces unités permettront une transformation proche des exploitants créant une forte valeur ajoutée, de l'emploi et dynamisera l'économie locale. Au total ce seront 120000 tonnes d'anacardes qui seront transformées sur les sites GEPPA Industries soit 20% de la production nationale

Ce projet s'inscrit dans la volonté du gouvernement ivoirien de développer la croissance¹ de la transformation de la production d'anacardes dans le pays.

Synthèse des projets

Localisation du site	Infrastructures					Surface totale (m ²)	Capacité de production	Emplois directs créés	Emploi saisonnier créés	Investissement	Travaux				
	Usine	Entrepôts	Bureaux	Logements	Divers						2022	2023	2024	2025	2026
1 Korhogo	1	3	1	1	5	20 000	30 T/an	100	50	11 696 111 €					
2 Bondoukou	1	3	1	1	5	20 000	30 T/an	100	50	11 696 111 €					
3 Odienné	1	3	1	1	5	20 000	30 T/an	100	50	11 696 111 €					

Les retombées sociales et économiques

L'investissement total de 35 M€ est porté pour des projets de grande ampleur ayant un fort impact sur le tissu économique local. La transformation d'anacarde est une activité à forte valeur ajoutée et qui réduit les distances parcourues entre la source et le consommateur final. Une rentabilité de 20% est prévue dès la première année au regard du marché de l'anacarde.

Ces projets verront aussi la création de 450 emplois permanents et 1200 semi-permanents répartis sur les 3 sites ainsi que 1500 emplois indirects. En 2023, pour la seule unité de Yamoussoukro, 150 emplois stables et 350 emplois occasionnels. Les emplois féminins seront à l'honneur puisque nous envisageons entre 50% et 70% de postes occupés par des femmes. De plus, nos installations offriront un service de garderie pour faciliter l'accès au travail des femmes. A cela s'ajoutera également les emplois créés directement et indirectement lors des phases de construction, ainsi que par l'accroissement de l'activité économique dans les différentes régions.



Grâce à la transformation de l'anacarde sur le territoire ivoirien, la durabilité et la traçabilité seront nettement améliorées. De plus les chaînes logistiques seront extrêmement raccourcies : environ 17 000 km en prenant en compte une transformation basée au Vietnam. Le temps d'acheminement est lui aussi fortement réduit : 15 jours d'acheminement vers Rotterdam VS 42 au Vietnam.

Les avantages pour la Côte d'Ivoire sont ainsi multiples : une disponibilité de matières premières de bonne qualité, la Côte d'Ivoire devient un producteur à source unique et traçable, aucun frais d'expédition des noix brutes, avantages des accords de libre-échange, processus industriel et problématiques RSE sûres.

Enjeux environnementaux

GEPPA-Industries place l'environnement au cœur de ses trois projets. Les sites identifiés n'entraîneront ni déforestation, ni déplacement de population. De plus, les projets ont été sujets à une étude environnementale validée par un bureau agréé de l'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE) dont la mission est de garantir la prise en compte des considérations environnementales dans l'exécution des Politiques, Plans, Programmes et projets de développement en Côte d'Ivoire.

Un parc à déchet sera mis en place sur chaque site avec un tri spécifique notamment pour les déchets organiques (coques, pellicules) seront isolés afin d'être valorisés en tant que co-produit (chauffage, alimentation animale) ainsi que pour les déchets solides (matériel usagé, etc.) ou liquides (huiles, etc.).

Un directeur qualité, sécurité, environnement sera nommé sur chaque site afin d'appliquer toutes les prises de décisions environnementales.

La production de noix de cajou sera également certifiée Agriculture Biologique (France, USA notamment) mais également sur les critères de commerce équitable. Toute la filière est ainsi concernée par les impacts environnementaux : an amont avec des cultures n'utilisant pas de produits phytosanitaires, lors de la transformation par des outils et un processus respectueux de l'environnement et en aval par une logistique réduite et directe vers le consommateur final.



Commenté [JB1]: Il nous apparaît important de mettre en avant la valorisation des coproduits issus de la transformation. Les coques et surtout les pellicules (testa de cajou) sont riches en protéines et valorisable sur le marché de l'alimentation animale.

Analyse des états financiers

La SA GEPPA Industries a été créée en 2020 par les membres du GIE-GEPPA pour réaliser et exploiter les usines de transformation d'Anacardes. Le capital de la société est de EUR 1 601 650.

L'exploitation de chacune des usines après leur réalisation va générer des revenus conséquents. Les prévisions pessimistes partent d'une hypothèse d'exploitation uniquement à 60% de l'usine. Selon ces prévisions la rentabilité économique de chaque usine sera atteinte lors de troisième (3^{ème}) année d'exploitation avec une montée en puissance du chiffre d'affaires générée par chacune d'elles sur 5 ans. A partir de cette 5^{ème} année, le résultat net dépassera les EUR 120 000 par usine. Dans le cadre d'hypothèses plus optimistes la rentabilité dépasse les 20% dès la première année pour un résultat net atteignant les EUR 337 000 par usine et par année au-delà de la 5^{ème}. Ces hypothèses prennent en compte les échéances du prêt.

Incitativité de l'aide

GEPPA-Industries sollicite le financement auprès des DFI plutôt qu'à ses banques partenaires historiques pour deux raisons principales (i) GEPPA-Industries vise des taux attractifs de l'ordre de 3,5 à 4% (EURIBOR), soit des taux nettement plus bas que ceux de nos banques partenaires locales qui pratiquent des taux d'intérêt de 6,5% à 7,5% et (ii) Les banques locales ne sont pas en mesure d'accorder un différé de 2 ans après la construction de chaque usine.